



UNIVERSITÉ PARIS 1

PANTHÉON SORBONNE

CIPCEA Prép'ENA :

Libellé de l'Épreuve : *Economie*

Date : *03 juin 2013*

Groupe : ☐ 1 ou ☐ 2 (cocher la case correspondante)

NOTE de 0 à 20	NOM du correcteur	APPRÉCIATIONS EXPLIQUANT LA NOTE CHIFFRÉE
Note Master :	<i>15</i>	<i>Très bonne copie</i>
Note ENA :		

SUJET TRAITÉ :

Comment restaurer la balance commerciale française ?

En mai dernier, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a annoncé prévoir une balance commerciale à l'équilibre pour la France, sur l'année 2013, et ce, pour la première fois depuis 2006. Ceci interroge sur les facteurs et mesures nécessaires pour que cet équilibre soit durable voire pour rendre le solde commercial excédentaire.

La balance commerciale est la différence entre les exportations et les importations de biens et services (définition WSEE). Elle est une composante de la balance des paiements. Dès lors, il existe diverses façons de faire varier le solde commercial : un pays peut chercher tant à réduire son recours aux importations qu'à augmenter le

volume et la valeur de ses exportations. Le solde commercial peut par ailleurs s'apprécier de manière globale ou se déclinier par pays partenaires. Il dépend, d'une part, de la compétitivité (prix et hors-prix) des entreprises françaises, des dotations des Etats d'autre part et enfin, des règles encadrant les échanges. Dans le cas français, une partie

de ces règles sont fixées au niveau communautaire, ce qui rend les politiques commerciales plus complexes à concevoir et à mettre en œuvre.

L'objectif de restauration durable de la balance commerciale française soulève donc plusieurs enjeux.

Dans un premier temps, le retour à l'équilibre prévu par l'OCDE pour 2019 s'inscrit dans un contexte de position extérieure nettement dégradée. De plus, le contexte mondial de ralentissement commercial fait peser un risque sur le caractère durable de cet équilibre. Enfin, la compétitivité française pourrait encore être renforcée dans ses deux volets afin de chercher à dégager une balance commerciale positive.

Comment renforcer la compétitivité française afin d'assurer l'équilibre du solde commercial à long terme ?

Le déficit ancien de la balance commerciale française fait peser des risques sur l'économie et s'explique par des facteurs structurels et conjoncturels (I).

Les politiques visant à renforcer la compétitivité française connaissent des limites ; elles pourraient être complétées et le potentiel de commerce français mieux exploité (II).

* * *

Le récent retour à l'équilibre de la balance commerciale française s'effectue après plus de dix années de déficit qui se traduisent par une position extérieure nette négative (I.A)

Le solde commercial français a longtemps été déficitaire (i)

La balance commerciale française est déficitaire depuis 2006, ce qui signifie que le montant des importations est chaque année plus élevé que celui des exportations. Le déficit commercial s'est notamment accentué après la crise économique de 2008 et a atteint -45 Md € en 2017 (INSEE, 2018). Ce déficit s'explique surtout par une faiblesse des exportations, principalement pour les PME et les ETI, comme le souligne l'exposé des motifs de la loi PACTE qui mène la comparaison avec les entreprises allemandes. Le déficit accumulé, qui s'additionne avec le déficit de la « balance des invisibles » (comprenant par exemple les revenus) donne lieu à une position extérieure nette négative. Celle-ci ne peut s'améliorer qu'en dégageant des excédents commerciaux, afin de sortir de la position débitrice vis-à-vis des pays du reste du monde. L'équilibre de la balance commerciale annoncé pour 2019 est donc une tendance positive mais encore insuffisante pour combler les créances accumulées par les soldes longtemps déficitaires après la crise.

Une balance commerciale déficitaire fait peser plusieurs risques sur l'économie française (ii).

Le déséquilibre en comptabilité nationale se

traduit de deux manières. D'une part, il existe un risque de récession en cas de choc d'offre (c'est à dire où les quantités et les prix suivent des trajectoires différentes, Blanchard et Quah, (1989)) : dans un tel cas, la forte dépendance aux importations, dont les prix augmentent, se traduit par une faiblesse de pouvoir d'achat, en raison de la faible élasticité de la demande en l'absence de biens nationaux équivalents. D'autre part, le déficit commercial traduit un moindre bénéfice pour les entreprises à vocation exportatrice et, in fine, un moindre réinvestissement. Cette faiblesse dans le commerce international pèse sur l'innovation (Aghion, 2005), sur l'aménagement du territoire et sur l'emploi, comme le montre D. Autor (2014) en analysant les pertes d'emplois liées aux importations chinoises. Le déficit persistant de la balance commerciale française doit donc être expliqué afin d'adapter les politiques économiques qui peuvent le réduire.

La faiblesse des exportations comparées aux importations en France s'explique tant par des facteurs structurels que par un commerce mondial ralenti (I.B).

Les limites des avantages comparatifs de la France peuvent expliquer le recours à l'importation (i).

En premier lieu, la théorie du commerce international développée par A. Smith (1776) justifie le recours à l'importation pour les biens pour lesquels le pays ne dispose pas d'avantage absolu (c'est à dire de coûts de production plus avantageux). Cette idée est renforcée par D. Ricardo au début du XIX^e siècle, pour qui il est même bénéfique d'importer tous les biens

pour lesquels la France n'aurait plus d'avantages relatifs. Pour Heckscher, Öhlin et Samuelson, ces avantages dépendent principalement de la dotation factorielle des pays. Partant, il peut donc sembler logique pour la France d'avoir une balance commerciale négative, en ce qu'elle possède des ressources limitées notamment sur le plan énergétique. Cependant V. Leontief a montré en 1955 que ce n'est pas tant la quantité de facteurs productifs qui importe que leur qualité (ce paradoxe de Leontief >>). Un pays aux ressources limitées en capital peut donc améliorer sa place dans le commerce international par une ressource en main d'œuvre productive et bien formée. La France pourrait donc gagner à mieux exploiter ses avantages relatifs et à favoriser la qualité du facteur travail dans un contexte de fractionnement des chaînes de valeur et d'ouverture aux pays émergents à la main d'œuvre abondante. Si le recours à l'importation s'explique, il ne justifie ^{donc} pas le déficit du solde commercial.

La conjoncture mondiale de ralentissement du commerce international peut expliquer la faiblesse des exportations (ii).

Le commerce international, qui croissait de 3% par an (en valeur) pendant les 30 glorieuses (selon l'OMC), a fortement ralenti avec la crise (sa croissance est aujourd'hui de moins de 5% par an depuis 2010). Ceci s'explique notamment par la fin du fractionnement des chaînes de valeur, la hausse du coût du transport, surtout l'énergie, et les récentes tensions commerciales entre la Chine, les Etats-Unis et pour partie l'Union européenne. Ces facteurs, cumulés avec une faible croissance mondiale (Le Summers évoque depuis 2013 un retour de la "stagnation séculaire" >>) ont comme conséquence une faiblesse de la demande qui peut peser sur

les exportations françaises ~~non~~ élastiques à la conjoncture. Par ailleurs, l'ouverture des pays en développement a pu réduire la compétitivité française et pousser des marchés auparavant exportateurs (notamment dans l'industrie). Ces facteurs expliquent ainsi la faiblesse des exportations en France et la dégradation de la balance commerciale.

Le déficit persistant de la balance commerciale française s'explique donc par des motifs structurels liés à la dotation du pays et des motifs conjoncturels. La compétitivité française est toutefois également un motif ayant un rôle sur les exportations.

*

Les mesures visant à renforcer la compétitivité-prix et hors-prix de la France ne semblent pas encore suffisantes (II. A).

Certaines mesures visent à maintenir une compétitivité-coût favorable (i).

Pour cela, les politiques économiques ont notamment cherché à contenir le coût du travail. En effet, le coût du travail français est l'un des plus élevés de la zone euro ce qui limite la compétitivité des exportations françaises pour les biens « normaux ». Ces politiques ont pris la forme de baisses de charges sur les salaires depuis les années 1990 (réformes dites « Juppé » et « Fillon »). Plus récemment, le Crédit d'impôt Compétitivité - Emploi (CICE), pérennisé en 2019 a allégé les cotisations sociales sur les salaires jusqu'à 2,3 SMIC. Les mesures visant à renforcer la compétitivité-prix dans la mondialisation ont

cependant en des effets limités. Le CAE (note "baisse de charges: stop ou encore ?") souligne ainsi que les baisses de charges devraient être ciblées entre 1 et 1,6 SMIC pour être efficaces. D. Fougère (2016) montre que le CICE a permis aux entreprises de reconstituer leurs marges suite à la crise mais pas d'augmenter leurs exportations. Malgouyres (2016) a mené une étude empirique pour le compte de la Banque de France montrant que face à la pression concurrentielle de la Chine, 13 % des emplois industriels étaient détruits en France à cause du manque de compétitivité. Ainsi, si des politiques visant à favoriser les exportations par la maîtrise des coûts de production ont été mises en place en France, celles-ci demeurent insuffisantes pour restaurer de manière durable la balance commerciale française.

La compétitivité hors-coût a aussi une influence sur la balance commerciale française (ii). La compétitivité hors-coûts de la production française repose sur une distinction horizontale (par la marque) ou sur une distinction verticale (par la qualité). Elle relève de la non-homogénéité des biens, pourtant théorisée en concurrence pure et parfaite. Plusieurs leviers sont utilisés en France pour favoriser ces distinctions. Premièrement, des dispositifs de soutien à l'innovation ont été mis en place (distinction verticale) comme le Crédit d'impôt recherche (CIR). L'évaluation de ce dernier effectuée par l'INSEE en 2018 est mitigée. L'élasticité du CIR ne serait ainsi que de 1,2. D'autre part, certaines politiques visent à favoriser l'exportation de certains filières par un soutien dans la stratégie d'if/bien. C'est par exemple le cas du label "French tech" ou encore les stratégies de communications sur certains secteurs comme le luxe ou la gastronomie (semaine "goûts de France" organisée par toutes les ambassades par exemple).

Les aides sont néanmoins très encadrées et restent limitées, notamment par le droit communautaire qui interdit les aides d'Etat (art. 107 TFUE). De fait, la compétitivité hors-prix reste centrée sur quelques secteurs particuliers faiblement sensibles à la conjoncture. Elle ne permet pas de garantir un montant d'exportations suffisant pour rendre le solde commercial positif.

Il conviendrait donc d'améliorer la compétitivité française et européenne et de mieux cibler les pays avec un fort potentiel de commerce (II.B).

La compétitivité-prix peut encore être améliorée en France et des politiques de différenciation hors-coût peuvent être mises en place en UE (i).

Il convient tout d'abord de renforcer la maîtrise du coût du travail par un meilleur ciblage des allègements de charge (CAE, 2018). La productivité globale des facteurs (PGF) pourrait aussi être améliorée, notamment par des politiques de formation plus adaptées, selon les recommandations du classement PIAAC de l'OCDE, sur les compétences des adultes. Cette hausse de la compétitivité prix pourrait rendre possible la hausse des exportations. Par ailleurs, du côté des importations, il faut veiller à éviter le dumping commercial en favorisant la libre concurrence et en faisant respecter les normes environnementales et sociales. Il est, de plus, possible de renforcer la compétitivité à l'échelle européenne. Dans la lignée des travaux de P. Krugman sur les nouvelles théories du commerce international, il pourrait être souhaitable de permettre l'émergence de "géants européens" aptes à la compétition mondiale (rapport Bella-Cromme). Il serait aussi possible de faire émerger des secteurs aux rendements croissants, à l'image de

la Silicon Valley, grâce à un soutien communautaire. L'Union Européenne peut aussi être le cadre de partage de bonnes pratiques en matière commerciale, notamment sous l'impulsion de l'Allemagne, qui fait partie des 3 premiers exportateurs mondiaux (OMC, 2013). Enfin, les stratégies de soutien à la compétitivité hors-coût pourraient être en partie mises en oeuvre à l'échelle européenne, afin d'avoir un plus fort impact sur les deux autres pôles de la Triade.

La France devrait se tourner vers les pays au fort potentiel de commerce tout en continuant de soutenir le multilatéralisme au sein de l'OMC (ii)

Les exportations françaises pourraient encore croître selon la Direction Générale du Trésor (Trésor-Eco 2017 "Quel potentiel de commerce pour la France ?"). Ainsi, T. Chaney a par exemple développé un modèle de gravité (2017) pour identifier les Etats avec lesquels la France n'a pas atteint son potentiel de commerce maximal, en Asie ~~pas~~ et Amérique du Sud principalement. Il serait donc possible de restaurer la balance commerciale en cherchant à exporter dans ces pays. Cela peut se faire par le biais de conseil aux entreprises par exemple via la structure Business France. Les services représentant aujourd'hui 25 % du commerce international (rapport annuel de l'OMC, 2019), il serait également bénéfique d'identifier quels pays offrent des marchés pertinents pour exploiter cette tendance haussière. Enfin, il est souhaitable de soutenir les négociations au sein de l'OMC, particulièrement face au risque de blocage américain. Le multilatéralisme permet en effet d'argumenter les échanges et d'avoir les marchés, ce qui peut permettre une hausse des exportations françaises tendant alors possible en équilibre avec les importations (l'accord de libre-échange UE-Japon

signé en 2018 est à ce titre positif.

*

*

*

La balance commerciale longtemps déficitaire de la France conduit à une position extérieure nette négative, ce qui fait peser un risque sur l'économie nationale. Ceci résulte à la fois d'un recours nécessaire aux importations, selon les différentes théories du commerce international, qu'une faiblesse dans les exportations. Cette faiblesse est le résultat de politiques de compétitivité limitées au niveau national et européen. Il serait donc souhaitable, afin de restaurer de manière durable la balance commerciale française de limiter les coûts de production, améliorer la qualité des facteurs productifs (capital et travail), et renforcer la compétitivité hors-prix à l'échelle européenne. Enfin des marchés émergents devraient être mieux exploités, principalement dans le champ des services, sans pour autant renoncer au multilatéralisme.